

# Mirova for Nature

Point d'étape sur notre action en faveur de la biodiversité n°2 :

*L'investissement à impact à l'œuvre pour contribuer  
à une économie positive pour la nature*

Avril 2023

Communication à caractère publicitaire destinée aux clients professionnels au sens de la directive MIF.  
Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

An affiliate of:

 **NATIXIS**  
INVESTMENT MANAGERS

# Mirova for Nature

## Point d'étape sur notre action en faveur de la biodiversité n°2 :

*L'investissement à impact à l'œuvre pour contribuer à une économie positive pour la nature*

### Après la COP15 : un signal positif pour la nature ..... 4

#### **1 | Accélérer nos investissements dans la biodiversité avec les actifs cotés et non cotés..... 6**

Tout comme le climat, la biodiversité a besoin de financements. .... 7

Actifs non cotés pour le capital naturel et solutions fondées sur la nature..... 8

Actifs cotés : investir dans des entreprises qui contribuent positivement à la biodiversité ..... 9

Climat, social, biodiversité : des enjeux interconnectés ..... 11

Renforcer les synergies entre les secteurs public et privé grâce à une réglementation adaptée..... 12

Gestion des risques et politique d'exclusion..... 13

#### **2 | Concevoir des indicateurs pour mesurer l'impact..... 15**

Évaluer les impacts des sociétés cotées sur la biodiversité ..... 16

Un éventail d'outils potentiels pour surveiller les impacts sur les investissements non cotés..... 18

#### **3 | Renforcer nos engagements envers nos parties prenantes et favoriser la collaboration entre les secteurs public et privé.....19**

TNFD : définir les bonnes données pour orienter les décisions d'investissement en faveur de la nature. 21

Contribuer aux lignes directrices à l'intention des institutions financières..... 22

Engagement collaboratif sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire ..... 23

Contribuer au développement de certificats de biodiversité..... 23

Plaider en faveur d'un cadre et d'une certification standard pour la nature ..... 24

Approfondir nos connaissances sur les liens entre énergies renouvelables et biodiversité..... 24

Une initiative pour accroître les investissements dans le capital naturel ..... 25

Contribuer à accélérer le développement d'un marché du carbone unifié avec co-bénéfices complémentaires liés au climat, à la nature et aux aspects sociaux ..... 25

### **Conclusion ..... 26**



# Après la COP15 : un signal positif pour la nature

En 2020, Mirova a publié la première édition de « Mirova for Nature », notre feuille de route Biodiversité, mise à jour en 2021, qui définit une approche complète et cohérente pour l'ensemble de nos classes d'actifs. En décembre 2022, près de 200 pays et des milliers de représentants de la société civile, mais aussi des entreprises et de la finance, se sont réunis à Montréal à l'occasion de la 15<sup>ème</sup> Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) pour convenir d'un Cadre mondial pour la biodiversité (CMB), une sorte d'« Accord de Paris » sur la biodiversité. Ce « pacte de paix avec la nature », comme l'a déclaré le Président de la COP15, se décline en quatre objectifs et 23 cibles. À cet égard, la convention a réussi à définir d'ambitieux objectifs quantifiés à atteindre d'ici à 2030 articulés autour de trois axes :

- faire en sorte qu'au moins 30 % des zones terrestres, des eaux intérieures et des zones côtières et marines soient effectivement conservées et gérées ;
- réduire les impacts du secteur alimentaire en divisant par deux les risques liés aux fuites de pesticides et d'engrais, et éliminer les déchets de plastique ;
- mobiliser 200 milliards de dollars par an pour la biodiversité en obligeant les grandes entreprises et les multinationales à divulguer leurs informations relatives à la biodiversité - facilitant ainsi l'identification d'acteurs vertueux par le secteur financier.

“ La COP15 a créé un cadre ambitieux pour agir en faveur de la biodiversité, même s'il ne s'agit bien entendu que d'une étape. Il convient de noter que la participation de nombreux acteurs financiers a joué un rôle important. Chez Mirova, nous sommes fiers de nous trouver sur la ligne de front de ce combat. ”

**Philippe Zaouati,**  
Directeur général de Mirova

Certains défis demeurent en lien avec les modalités détaillées du cadre de mise en œuvre réglementaire par les gouvernements, et portent aussi sur le cadre de surveillance à utiliser pour atteindre ces objectifs, notamment les indicateurs à employer afin d'évaluer les progrès réalisés et la quantification du rôle de la nature en tant que puits de carbone. Nous pensons que ce cadre clair constituera une solide base pour l'amélioration de l'architecture de nos indicateurs et méthodologies. La conclusion d'un tel accord est très encourageante et confirme la pertinence et l'utilité de ce que Mirova a mis au point au cours de ces dix dernières années dans le domaine de l'investissement en capital naturel et la mesure de la biodiversité. Cela nous incite à en faire plus et à accélérer nos efforts en la matière. Mirova a participé à cet important événement à plusieurs niveaux :

- en annonçant la création de la stratégie Climate for Nature avec Kering et L'Occitane en faveur de projets de haute qualité dédiés à la protection et à la restauration de la nature ;
- en co-publiant un guide à l'intention des institutions financières avec un consortium d'investisseurs européens – le Finance for Biodiversity Pledge – sur la manière d'intégrer rapidement et avec fluidité les considérations relatives à la biodiversité dans leurs stratégies d'investissement ;
- en participant à la construction du cadre de la TNFD (Taskforce on Nature-related Financial Disclosure)<sup>1</sup>, un consortium de participants des secteurs public et privé qui aideront les investisseurs à évaluer l'impact des entreprises et à réorienter les investissements vers les plus vertueuses.

<sup>1</sup> La TNFD est une initiative internationale qui vise à élaborer un cadre permettant aux entreprises de faire état des risques liés à la nature, dont l'objectif déclaré est de contribuer à réorienter les flux financiers vers celles dont l'impact est le plus positif. [Cliquez ici pour en savoir plus.](#)

Mirova s'engage à contribuer significativement à la réalisation du principal objectif de la CDB – la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable de ses éléments constitutifs et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques – selon trois leviers d'action.

D'abord, nous apporterons notre contribution à l'atteinte des cibles définies par le [Cadre mondial pour la biodiversité adopté à Montréal](#), à l'aide d'indicateurs vérifiables :

- Cible 8 sur la restauration des écosystèmes en finançant des solutions fondées sur la nature<sup>2</sup> grâce à notre plateforme dédiée au capital naturel, et en étudiant le développement des certificats de biodiversité ;
- Cible 15 sur la réduction des impacts négatifs et l'augmentation des impacts positifs des entreprises en sélectionnant certaines dans le cadre de ses stratégies de portefeuilles d'actions cotées à l'aide de mesures d'abondance comme MSA.km<sup>2</sup> ;
- Cible 19 sur la mobilisation de financements en faveur de la biodiversité en alignant nos investissements sur les taxonomies relatives à la biodiversité, comme le montre la part des revenus des entreprises investies relevant des éco-activités.

Par ailleurs, nous continuerons de veiller à ce que rien ne nuise significativement à l'atteinte des autres cibles grâce à des politiques de gestion des risques dédiées à cet effet.

Enfin, nous continuerons d'investir en priorité dans des entreprises qui contribuent à réduire la pression sur la biodiversité dans le respect des protections sociales.

Au-delà de ses propres activités, Mirova continuera également de contribuer à la sensibilisation des communautés d'investisseurs et des entreprises du monde entier en :

- invitant les entreprises à adopter une approche positive pour la nature en définissant des objectifs fondés sur la science (grâce au rapport d'orientation du Science-Based Targets Network<sup>3</sup>),
- utilisant des cadres de divulgation comme celui du TNFD,
- améliorant la mesure de l'impact grâce aux certificats de biodiversité tels que les Organization for Biodiversity Certificates (OBC)<sup>4</sup>, en recourant à des méthodologies crédibles comme le cadre One Planet for Business & Biodiversity (OP2B) pour l'agriculture régénérative et restaurative<sup>5</sup>, en classant les activités en fonction de hiérarchies d'impacts positifs comme les piliers de l'économie circulaire, les principes de la biomasse en cascade, la hiérarchie zéro pollution, le cadre « de la source à la mer » pour la prévention des déchets en mer, la hiérarchie des déchets alimentaires et les cadres circulaires et résilients pour l'eau,
- plaidant en faveur d'une approche complète à l'égard de la matérialité en tenant compte des impacts et des dépendances au-delà de la pure matérialité financière.



<sup>2</sup> L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) définit les solutions fondées sur la nature comme des actions visant à « protéger, gérer durablement et restaurer les écosystèmes naturels et modifiés, qui répondent aux défis de la société tout en bénéficiant aux personnes et à la nature ».

<sup>3</sup> Le SBTN s'efforce de permettre aux entreprises et aux villes de définir des objectifs pour le climat et la nature

<sup>4</sup> Organization for Biodiversity Certificates – Pour en savoir plus, rendez-vous sur [Vers les certificats de biodiversité : proposition de cadre méthodologique \(carbone4.com\)](#)

<sup>5</sup> Cliquez ici pour en savoir plus : [Cadre de l'OP2B pour les actions de restauration - World Business Council for Sustainable Development \(WBCSD\)](#) ; [Cadre de l'OP2B pour l'agriculture régénérative - World Business Council for Sustainable Development \(WBCSD\)](#)

# 1 | Accélérer nos investissements dans la biodiversité avec les actifs cotés et non cotés



# Tout comme le climat, la biodiversité a besoin de financements

Atteindre l'objectif de perte de biodiversité nulle d'ici à 2030 exige non seulement de réserver des terres à des fins de conservation mais aussi de changer les modes de production et de consommation de l'humanité. Si les gouvernements se focalisent généralement sur l'affectation des terres, le secteur privé dispose de plus nombreux leviers pour faire évoluer les modes de production et de consommation. De plus grandes synergies sont pourtant nécessaires afin d'accélérer l'impact. Selon le rapport de Dasgupta<sup>6</sup> :

- les actions à accomplir devraient porter sur la réorientation des flux financiers vers des activités qui régénèrent la nature ;
- l'impact des entreprises et les dépendances doivent être communiqués ;
- des normes internationales devraient être mises à disposition pour guider les décisions des investisseurs.

Entre 124 et 143 milliards de dollars sont mobilisés chaque année en faveur de la préservation de la biodiversité, 80-85 % du financement provenant du secteur public par le biais des budgets gouvernementaux et de la fiscalité, tandis que les estimations des besoins en financement de la biodiversité d'ici à 2030 s'élèvent à 722-967 milliards de dollars par an<sup>7</sup>. Comblé le déficit de financement exige donc de mobiliser 598-824 milliards de dollars par an d'ici là. Il s'avère particulièrement nécessaire de combler le déficit de financement pour la transition agricole (54 %), les zones protégées (21 %) et l'environnement urbain (10 %), tandis que d'autres activités (atténuation des espèces envahissantes, restauration des zones côtières, entretien des zones de pêche et des zones forestières) représentent collectivement 15 %<sup>7</sup>. À titre de comparaison, 632 milliards de dollars sont mobilisés chaque année pour des projets liés au climat<sup>8</sup>.

Pour Mirova, le secteur financier doit agir rapidement bien avant que des réglementations soient mises en place de part et d'autre : désinvestissement d'activités à impact comme l'agriculture et l'exploitation forestière intensives, investissement dans des activités positives pour la nature comme les solutions et activités fondées sur la nature qui réduisent les **cinq facteurs de pression anthropiques directs définis par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)** – évolutions de l'utilisation des terres et des océans ; exploitation directe d'organismes ; changement climatique ; pollution et invasion d'espèces exotiques –, mais aussi la simulation des impacts des entreprises afin d'étayer les décisions d'investissement en l'absence de données suffisantes et de dialogue avec les entreprises pour orienter leurs financements climatiques vers des projets d'utilisation des terres dans le contexte d'engagements en faveur de la neutralité carbone.

“ Pour combler le déficit financier en matière de biodiversité, il faut mobiliser entre 598 et 824 milliards de dollars chaque année jusqu'en 2030. ”

6 L'économie de la biodiversité : analyse de Dasgupta, 2021, Sir Partha Dasgupta. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : [Rapport final - L'économie de la biodiversité : analyse de Dasgupta - GOV.UK \(www.gov.uk\)](#)

7 Source : Financement de la nature : combler le déficit de financement mondial de la biodiversité, 2021, Paulson Institute. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : [Financement de la nature : combler le déficit de financement mondial de la biodiversité, Paulson Institute](#)

8 Source : Panorama global de la finance climatique, 2021, Climate Policy Initiative. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : [Panorama global de la finance climatique 2021 - CPI \(climatepolicyinitiative.org\)](#)



# Actifs non cotés pour le capital naturel et solutions fondées sur la nature

Afin d'allouer plus de capitaux à des projets concrets sur le terrain qui contribuent à la protection et la restauration de la nature, nous avons lancé notre premier fonds dédié au capital naturel en 2012. Il a depuis abouti à construire une plateforme dédiée au capital naturel qui cherche à donner à nos clients l'opportunité de combiner performances financières\* et préservation des écosystèmes. Cette plateforme s'articule actuellement autour de trois axes. Les projets concrets et les entreprises soutenus par nos stratégies de capital naturel font l'objet de rapports d'impact dédiés mis à la disposition du public :

- Utilisation durable des terres : activités de restauration/réhabilitation des terres, axées sur les chaînes d'approvisionnement durables. [Voir le rapport d'impact de 2021 sur la stratégie de neutralité en matière de dégradation des terres](#)
- Économie bleue : chaînes d'approvisionnement durables pour les produits de la mer, économie circulaire, conservation des environnements marins et aquatiques. [Voir le rapport d'impact de 2021 sur la stratégie relative à la conservation des océans](#)
- Actifs environnementaux : paiements pour les services écosystémiques, conservation des zones riches en biodiversité, crédits carbone.

Avec près de 700 millions d'euros d'actifs levés fin février 2023, Mirova a réussi à démontrer la solidité de son modèle en concluant plusieurs importantes levées de fonds. À ce jour, nous avons soutenu plus de 30 projets et entreprises, avec des impacts significatifs dans les économies émergentes (Amérique latine, Afrique et Asie du Sud-Est), mais aussi dans les marchés développés, en particulier en Europe. Après un certain retard notamment dû à la pandémie de COVID-19, nous sommes convaincus de pouvoir réussir à lever d'ici à 2024 l'objectif de 1 milliard d'euros que nous nous sommes fixés.

Principaux enseignements tirés de la levée de fonds pour le capital naturel :

■ Nous observons un intérêt croissant de la part des grands investisseurs institutionnels en faveur des placements dans le capital naturel, dans la mesure où les projets et entreprises sous-jacents présentent un minimum de solidité. C'est là que la finance mixte s'avère essentielle, en recourant à des mécanismes d'atténuation des risques procurés par les institutions publiques, encourageant et libérant donc davantage de capital privé. Une plus grande sensibilisation est néanmoins nécessaire et c'est pourquoi des initiatives comme la [Natural Capital Investment Alliance](#), qui permettent aux détenteurs et gestionnaires d'actifs d'échanger sur l'évolution de la thématique d'investissement, sont essentielles.

■ Les engagements envers la neutralité carbone de divers acteurs économiques et particulièrement de grandes entreprises ont mené à la mobilisation d'abondants capitaux pour les solutions fondées sur la nature capables de séquestrer et d'éviter les émissions de carbone tout en générant divers bienfaits pour la nature et les communautés locales. Le paiement anticipé de crédits carbone peut apporter des capitaux suffisamment élevés pour catalyser des projets locaux fondés sur la nature et l'ampleur des engagements pris, dont la COP26 sur le climat tenue à Glasgow<sup>9</sup>, montre le potentiel significatif d'un tel canal de financement.

Les objectifs positifs pour la nature étant définis à la suite des objectifs de neutralité carbone, nous anticipons un intérêt grandissant en faveur des certificats de biodiversité, pouvant donner naissance à des canaux de financement innovants pour la nature. Mirova contribue aux initiatives en cours visant à mettre au point un mécanisme de ce type, en tant que membre fondateur de l'[Organization for Biodiversity Certificates \(OBC\)](#), et membre du conseil consultatif du [Nature Framework Development Group \(NFDG\)](#) de Verra. Mirova participe également au [groupe de travail de haut niveau sur les mécanismes innovants visant à répondre aux besoins de financement en faveur de la biodiversité](#), lancé pour contribuer au One Forest Summit co-organisé par la France et le Gabon, en mars 2023.

## NOTRE APPROCHE DE L'INVESTISSEMENT EN CAPITAL NATUREL



### Utilisation durable des terres

Activités de restauration/réhabilitation des terres, accent sur les chaînes d'approvisionnement durables.



### Économie bleue

Chaînes d'approvisionnement durables en poissons, économie circulaire, conservation des environnements marins et aquatiques.



### Création d'actifs environnementaux

Paiements pour les services écosystémiques, conservation des zones riches en biodiversité, crédits carbone.

**676** millions d'euros  
ENCOURS SOUS GESTION



**1** milliard d'euros  
Cible à horizon 2024

Source: Mirova et affiliés le 28.02.2023

<sup>9</sup> En 2021, la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique, plus couramment appelée COP26, s'est tenue à Glasgow. [Cliquez ici pour lire notre résumé de l'événement.](#)

\*Each investment is subject to risks, including the risk of capital loss.



# Actifs cotés : investir dans des entreprises qui contribuent positivement à la biodiversité

## Lancement de trois nouvelles stratégies d'actions cotées (alimentation, biodiversité, climat)

Au cours de l'année 2022, Mirova a conçu une approche d'investissement complète pour la biodiversité dans le domaine des actions cotées, et a commencé à travailler sur trois stratégies thématiques dédiées qui répondent au défi du développement durable grâce à une approche soulignant les interactions entre la biodiversité et deux autres dimensions annexes : l'alimentation et le climat. Pour chaque stratégie, Mirova adoptera une philosophie d'investissement alignée sur la définition de l'« investissement durable » selon le règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)<sup>10</sup> reposant d'une part sur une taxonomie interne d'activités positives pour la nature, et d'autre part sur le fait de veiller à ce que les cadres d'atténuation des risques des entreprises empêchent tout préjudice significatif à d'autres dimensions de la durabilité par le biais de leur chaîne de valeur. Les rapports d'impacts s'appuieront sur le Corporate Biodiversity Footprint (CBF)<sup>11</sup> et potentiellement sur d'autres indicateurs reflétant le financement total mobilisé pour la biodiversité.

## LE SECTEUR ALIMENTAIRE : ENTRE IMPACT ET DÉPENDANCE À L'ÉGARD DE LA BIODIVERSITÉ

L'alimentation est l'activité économique dont l'impact et la dépendance à l'égard de la biodiversité sont les plus élevés. Les actuels modèles d'agriculture intensive nécessitent d'utiliser les terres à grande échelle pour produire l'alimentation humaine et animale et les biocarburants, détruisant l'habitat pour la faune sauvage. Des intrants artificiels comme les pesticides polluent les sols et les cours d'eau, le bétail et les engrais génèrent des gaz à effet de serre (GES) comme le méthane et l'oxyde d'azote. En revanche, la dépendance des cultures à un nombre limité de variétés végétales et races d'animaux met en péril la résilience à long terme du secteur alimentaire face à l'érosion de la biodiversité, comme l'illustre la perte de fertilité des sols et de pollinisateurs, avec de plus fréquentes apparitions de ravageurs, tandis que le changement climatique induit accentue le stress hydrique en réduisant la résistance des cultures. En bas de la chaîne de valeur, l'apport excessif en calories, la consommation de viande et de sucres augmentent la fréquence des maladies chroniques. En revanche, les inquiétudes des consommateurs à l'égard de la dégradation de l'état de santé engendrent une consommation excessive de fruits et légumes importés de régions lointaines, induisant un large recours aux emballages en plastique, mais aussi d'aliments riches en nutriments impliquant un plus grand apport en eau dans des régions soumises à un stress hydrique, et de poissons d'élevage qui entraînent une

dégradation du bien-être animal et une plus forte résistance aux antibiotiques nuisant encore plus à la santé humaine. En résumé, un régime végétarien ou flexitarien durable dans les régions développées représente environ 2000 calories par jour, une réduction de 50 % de la consommation de viande et de sucre et une augmentation de l'apport en fruits et légumes à 500 grammes par jour<sup>12</sup>. **Nous pensons qu'une stratégie d'investissement thématique dédiée à l'alimentation devrait se concentrer sur les entreprises capables de prouver leur impact positif sur l'ensemble de la chaîne de valeur incluant la production, la manutention, la livraison et le recyclage, afin de favoriser une transition synchrone des pratiques agricoles et de l'équilibre nutritionnel.** Les entreprises sélectionnées doivent participer à la transition de différentes manières, en augmentant la résilience du secteur alimentaire, en réduisant les impacts environnementaux, en améliorant l'impact des aliments sur la santé.

## UNE STRATÉGIE THÉMATIQUE DÉDIÉE AUX IMPACTS POSITIFS SUR LA BIODIVERSITÉ

La stratégie de biodiversité sur laquelle Mirova travaille visera à contribuer à l'objectif de la Convention sur la diversité biologique : enrayer et inverser la perte de biodiversité d'ici à 2030 pour contribuer au rétablissement de la nature, en cohérence systématique avec un scénario de réchauffement de moins de 2°C reflétant les objectifs climatiques internationaux fixés par l'Accord de Paris. **La stratégie s'efforcera d'agir à cet égard en sélectionnant des entreprises qui présentent un programme clair de réduction des facteurs de pression sur la biodiversité, tout en mettant au point des produits et des processus qui augmentent les impacts positifs.** Elle se concentrera sur les entreprises qui démontrent un impact positif sur la biodiversité mesuré selon la typologie d'impact positif Science-Based Targets for Nature (SBTN)<sup>13</sup> :

- Éviter l'extraction de ressources par rapport à un scénario du statu quo - comme l'illustre la récupération de l'eau qui permet de réutiliser les eaux usées urbaines pour l'agriculture et la réalimentation des nappes souterraines ;
- Réduire leur utilisation des ressources au fil du temps et régénérer les écosystèmes - grâce à des solutions comme l'agriculture de précision qui permet un échantillonnage des sols et les cultures intercalaires réduisant ainsi l'utilisation d'engrais chimiques et améliorant la santé des sols ;
- Restaurer la nature là où elle a été dégradée - grâce à la production de biomasse issue du bois sur les pâtures afin de produire de la pâte à partir des plantations et réserver des terres à des fins de conservation, et réutiliser les déchets issus du bois pour fabriquer des produits biochimiques à faible toxicité de conception durable en remplacement des produits pétrochimiques.

<sup>10</sup> Cliquez ici pour connaître la définition complète, article 17 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil

<sup>11</sup> Consulter le guide méthodologique d'Iceberg Data Lab

<sup>12</sup> EAT-Lancet Commission on Food, Planet, Health, 2019, The EAT-Lancet Commission, [EAT-Lancet Commission on Food, Planet, Health - EAT Knowledge \(eatforum.org\)](https://www.eatforum.org/)

<sup>13</sup> « Science-based targets for Nature: premières indications à l'intention des entreprises », 2020, SBTN. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : [Science-based targets for nature - premières indications à l'intention des entreprises \(turtl.co\)](https://www.sbtn.org/)



Si le changement climatique constitue l'un des principaux facteurs de pression sur la biodiversité, l'adaptation au changement climatique peut entraîner des réponses inadaptées. La construction de barrages pour l'irrigation peut engendrer une dégradation des sols à long terme ; tandis que l'hydroélectricité à grande échelle, bien que source d'énergie verte, peut nuire à la biodiversité des rivières et des fleuves. Mirova tiendra compte de ces résultats non désirés y compris pendant la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature<sup>14</sup>.

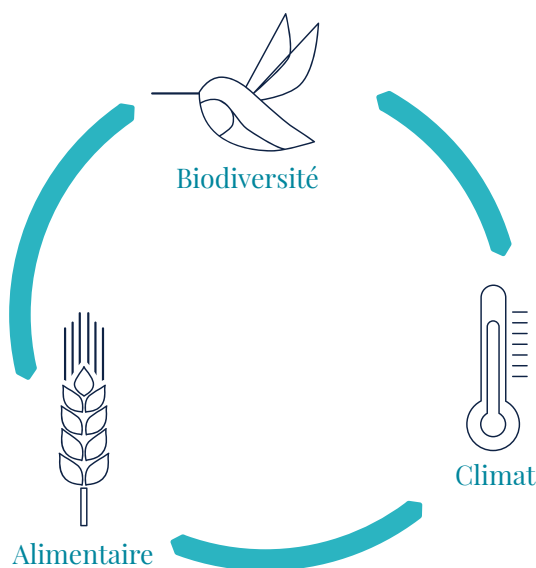
## CLIMAT ET BIODIVERSITÉ : LES DEUX FACES D'UNE MÊME PIÈCE

La stratégie climatique se focalisera sur des entreprises qui contribuent à l'efficacité énergétique et à la production d'électricité renouvelable. Elle investira aussi dans des entreprises qui soutiennent l'accélération de la contribution de l'utilisation des terres à l'élimination nette de carbone. Cette démarche prévoit l'augmentation des puits de carbone, la réduction des émissions de méthane mais aussi d'oxyde d'azote, dont le potentiel de réchauffement planétaire est important. Ces activités peuvent générer des avantages complémentaires sur le plan de la biodiversité grâce à la restauration des habitats. On peut citer comme exemples (i) les entreprises qui déploient une gestion durable des ressources forestières garantissant la conservation du carbone du sol des forêts et la résilience grâce à la diversité des espèces d'arbres et qui fournissent du bois de construction, en remplacement du ciment et de l'acier à forte intensité carbone ; (ii) les sociétés de biotechnologies qui réduisent les émissions liées au bétail grâce à des additifs alimentaires réduisant la fermentation entérique, tout en limitant l'excès d'azote dans le fumier ; (iii) ainsi que les activités de mise en bouteilles en plastique et de recyclage de celles-ci après consommation réduisant la nécessité de recourir à des produits pétrochimiques bruts et limitant les pollutions dues au plastique.

Mirova prévoit de lancer les trois stratégies thématiques en 2023 et donc de finaliser sa gamme d'actions à impact mondial visant à remplir la mission de Mirova<sup>15</sup> qui prévoit notamment de faire de l'impact positif un objectif systématique de ses stratégies d'investissement.



### TROIS NOUVELLES STRATÉGIES ACTIONS COTÉES



14 Atelier co-parrainé par l'IPBES-IPCC sur la biodiversité et le changement climatique, 2021, IPBES & IPCC  
15 Concept introduit en France en 2018 dans le cadre de la loi PACTE, une « société à mission » doit définir sa « raison d'être » et un ou plusieurs objectifs sociaux, sociétaux ou environnementaux au-delà des bénéficiaires. L'objet, et les objectifs alignés sur-celui-ci, doivent être définis dans ses Statuts. [Cliquez ici pour en savoir plus.](#)

## Relever le défi de la biodiversité grâce aux obligations vertes

Les stratégies obligatoires de Mirova contribuent également à avoir un impact positif sur la biodiversité grâce à des investissements ciblés dans des obligations vertes d'entreprises, finançant ainsi une combinaison de solutions fondées sur la nature et de technologies intelligentes dont :

- les services des eaux qui allouent des financements à la séparation des systèmes d'égouts et de lagunage des eaux usées, réduisant les risques de pollution des rivières et des fleuves en séparant les flux et en augmentant la séquestra-

tion de carbone dans les zones humides ;

- les propriétaires forestiers qui lancent des projets de séquestration de carbone dans les sols des forêts en restaurant les zones humides et marécageuses dégradées et en réduisant le risque d'incendies de forêts grâce à l'amélioration des infrastructures routières ;
- les producteurs d'énergies renouvelables qui exploitent des éoliennes offshore permettant d'atténuer le changement climatique en évoluant des énergies « brunes » aux énergies « vertes » et en créant des habitats favorables à la biodiversité marine sur les récifs artificiels des éoliennes.

# Climat, social, biodiversité : des enjeux interconnectés

## Climat et biodiversité

Les frontières planétaires<sup>16</sup> nous indiquent que le climat et l'intégrité de la biosphère sont les deux principales frontières qui structurent les autres et constituent les deux facteurs majeurs de création d'un environnement propice à toutes les formes de vie. Les écosystèmes sont d'importants puits de carbone et leur restauration joue un rôle significatif dans l'évolution vers la neutralité des émissions de GES d'origine humaine d'ici à 2050, captant 10 gigatonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> ou 30 % d'efforts de réduction d'émissions en équivalent CO<sub>2</sub>. Le changement climatique présente en revanche une lourde menace pour les écosystèmes en altérant l'humidité et la température. Ces interactions sont des sources de risques et d'opportunités. Les risques aggravés liés au climat et à la biodiversité induisent des risques physiques pour les entreprises comme la vulnérabilité des forêts à la hausse des températures et aux attaques de ravageurs, mais aussi des risques de transition comme la difficulté accrue pour les entreprises à compenser les émissions non éliminables liées au cycle de vie dans le cadre de leurs activités. Ce phénomène s'explique notamment par la moindre disponibilité de terres pour des activités de séquestration de carbone alors que les gouvernements réservent des surfaces de conservation étendues, représentant 30 % de terres d'ici à 2030<sup>17</sup>. En termes d'opportunités, les entreprises qui offrent des produits protéinés alternatifs profitent de l'évolution des goûts des consommateurs en faveur des protéines végétales et des boissons végétales comme substituts au lait par souci du bien-être animal et dans l'optique de réduire leur empreinte carbone. **Mirova suit donc une approche complète passant par des stratégies d'investissement multi-actifs afin de répondre à ces complexes interconnexions sous divers angles, comme des stratégies axées sur les actions et les obligations ainsi que le capital naturel.**

## Considérations sociales et biodiversité

La déforestation causée par des activités de subsistance illustre le plus clairement la convergence de la biodiversité et des dimensions sociales, ainsi que l'approche globale de Mirova vis-à-vis du développement durable. Comme 80 % de l'alimentation mondiale proviennent d'exploitations familiales<sup>18</sup>, les récents avertissements<sup>19</sup> relatifs aux tendances grandissantes d'insécurité alimentaire soulignent les liens intrinsèques entre les moyens de subsistance des agriculteurs et leur capacité à nourrir l'humanité de manière durable. L'agriculture à des fins de subsistance est responsable d'un tiers de la déforestation en raison de l'accès inégal des petits exploitants agricoles aux intrants agricoles et de la recherche de terres fertiles dans la forêt. Ce phénomène pèse lourdement sur la biodiversité dans la mesure où les forêts procurent un habitat à près de 80 % d'espèces<sup>20</sup>. L'accès inégal aux intrants agricoles causé par les subventions agricoles - et aggravé par les récentes crises - ainsi que le manque de connaissances en pratiques agronomiques durables sont identifiés comme principales problématiques. **Mirova répond au problème premièrement en finançant des projets d'agroforesterie – mélange de production céréalière, amélioration des revenus et des moyens de subsistance des agriculteurs, formation pour l'amélioration de la fertilité des sols – et en dialoguant avec les entreprises alimentaires au sujet de la mise en place de programmes de soutien en faveur des petits exploitants agricoles selon des méthodologies transparentes, répondant aux dimensions sociales et environnementales.**

16 Les neuf frontières planétaires ont été définies en 2009 par le Stockholm Resilience Centre. [Cliquez ici pour en savoir plus.](#)

17 CMB après 2020, 2021, CDB

18 Transformer l'alimentation et l'agriculture pour réaliser les ODD, 2019, FAO. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : [Transformer l'alimentation et l'agriculture pour réaliser les objectifs de développement durable | Histoires de la FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture](#)

19 « Après être restée relativement stable depuis 2015, la prévalence de la sous-alimentation (indicateur ODD 2.1.1) a bondi de 8,0 pour cent à 9,3 pour cent entre 2019 et 2020, puis a augmenté à un rythme moins soutenu en 2021 ». L'état de la nutrition 2022, FAO. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : [L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022 | FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture](#)

20 La situation des forêts du monde 2020, 2020, FAO et PNUF. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : [La situation des forêts du monde 2020 \(fao.org\)](#)

# Renforcer les synergies entre les secteurs public et privé grâce à une réglementation adaptée

La réglementation tend à soutenir l'amélioration de la divulgation d'informations et à jouer un rôle d'incitation et de conseil pour orienter les flux financiers vers des activités positives pour la nature. Les principales stratégies de l'Union européenne (UE) donnent d'utiles indications. Les cadres réglementaires pourraient apporter leur aide dans cinq domaines :

■ En cohérence avec son engagement selon lequel [toutes ses fonds d'investissement relèveraient de l'article 9 selon le SFDR\\*](#), Mirova s'efforcera d'aligner au mieux ses investissements sur la taxonomie de l'UE concernant les activités environnementales. Les quatre piliers - restant à publier - du règlement établissant la taxonomie de l'UE sur l'eau, la biodiversité terrestre, les pollutions et l'économie circulaire orienteront très probablement les investisseurs vers des investissements dans des activités réduisant les pressions sur la biodiversité et augmentant l'impact positif. Mirova sélectionnera les actifs les plus alignés sur les critères.

■ L'évaluation de l'impact positif exige aussi l'évaluation du scénario de statu quo et de durabilité pour chacun des cinq facteurs de pression sur la biodiversité de l'IPBES. Les trajectoires du SBTN n'étant pas encore complètement atteintes, les plans d'action sectoriels de l'UE pourraient inspirer le SBTN en servant d'objectifs référence que les entreprises pourraient ensuite utiliser. À cet égard, les stratégies de l'UE donnent une indication : les objectifs « de la ferme à l'assiette » de l'UE tels que les objectifs de 25 % d'agriculture biologique ; la stratégie d'économie circulaire de l'UE qui cible l'élimination totale du plastique à usage unique, et le plan d'action « zéro pollution » de l'UE qui vise une réduction de 25 % des écosystèmes où la pollution atmosphérique menace la biodiversité, sont particulièrement pertinents<sup>21</sup>. En outre, les hiérarchies d'impacts positifs permettent aux institutions financières d'identifier les actifs les plus vertueux : illustrant cela, le projet de directive révisée de l'UE sur les énergies renouvelables (RED3)<sup>22</sup> met en avant les principes de biomasse en cascade qui soutiennent la hiérarchisation des investissements dans la bioéconomie du bois en priorisant les utilisations des dérivés du bois lorsqu'ils apportent la valeur économique et environnementale la plus élevée. De même, la directive-cadre de l'UE relative aux déchets présente les possibilités les plus vertueuses de gestion des déchets dont la prévention, la (préparation à la) réutilisation, le recyclage, la récupération et, option la moins privilégiée, l'élimination (incluant l'enfouissement et l'incinération sans récupération d'énergie)<sup>23</sup>. Enfin, le plan d'action « zéro pollution » classe les produits chimiques en partant des produits de

conception durable qui empêchent la pollution jusqu'à ceux qui contribuent à la réduction et au contrôle de la pollution, tandis que les moins hiérarchisés sont ceux qui se concentrent sur l'élimination et la correction des pollutions existantes.<sup>24</sup>

■ Il est essentiel d'améliorer la divulgation d'informations car de meilleures données permettraient d'affiner la simulation des impacts des actifs sur la biodiversité. À cet égard, les déclarations obligatoires selon la directive relative à la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (Corporate Sustainability Reporting Directive ou CSRD)<sup>25</sup> et son cadre de présentation de rapports selon les normes européennes de reporting de durabilité (European Sustainability Reporting Standards ou ESRS) pour les entreprises devraient faciliter le processus de sélection des titres les plus positifs pour la nature<sup>26</sup>. Les réglementations nationales sur l'évaluation obligatoire des impacts des projets d'infrastructure et la compensation des impacts prévoient aussi l'évaluation éclairée de projets vertueux<sup>27</sup>. Concernant la réglementation applicable au secteur financier, nous pensons que le SFDR devrait viser à inciter la communauté financière à mieux évaluer les risques : l'indicateur spécifique des principales incidences négatives (Principal Adverse Impacts ou PAI) sur la biodiversité améliore la présentation d'informations sur les impacts directs géolocalisés sur la biodiversité au sein et aux alentours des zones de conservation. En outre, les fonds à impact (relevant de l'article 9 du SFDR) sont tenus de faire état des risques liés à la biodiversité qui, selon le cadre du TNFD, sont catégorisés en risques physiques et risques liés à la transition. L'article 29 de la loi énergie-climat française de 2019<sup>28</sup> impose de publier dans quelle mesure le portefeuille d'investissement réduit les cinq facteurs de pression sur la biodiversité de l'IPBES.

■ Enfin, le financement public peut jouer un rôle clé pour soutenir les investissements du secteur privé par le biais de mécanismes de diminution des risques, dans la mesure où des activités comme l'agriculture restaurative dans les régions développées s'appuie sur de nouveaux modèles économiques et fait face à des défis spécifiques que les acteurs du secteur privé hésitent à aborder seuls, ou qui impliquent la nécessité de rendements susceptibles de mettre en péril la durabilité environnementale et sociale des projets. Par ailleurs, le marché ne tient pas suffisamment compte des bienfaits environnementaux de ces projets. Les subventions, les prêts consentis à des conditions très favorables et d'autres instruments de co-financement peuvent contribuer au déploiement de solutions fondées sur la nature.

21 Plan d'action « zéro pollution » de l'UE, 2021, Commission européenne ; pour en savoir plus, rendez-vous sur : [Plan d'action « zéro pollution » \(europa.eu\)](#) Stratégie « de la ferme à l'assiette » de l'UE, 2021, Commission européenne ; pour en savoir plus, rendez-vous sur : [Stratégie « de la ferme à l'assiette » \(europa.eu\)](#) 22

Modification de la directive sur les énergies renouvelables afin de mettre en œuvre l'ambition du nouvel objectif climatique à l'horizon 2030 | Commission européenne (europa.eu)

23 « Directive-cadre relative aux déchets », 2021, Commission européenne ; [Directive-cadre relative aux déchets \(europa.eu\)](#)

24 Plan d'action « zéro pollution » 2021, Commission européenne. Cliquez ici pour en savoir plus : [Plan d'action « zéro pollution » \(europa.eu\)](#)

25 Directive (UE) 2022/2464 du Parlement européen et du Conseil du 14 décembre 2022 modifiant le règlement (UE) n° 537/2014, la directive 2004/109/CE, la directive 2006/43/CE et la Directive 2013/34/UE en ce qui concerne la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises

26 Premier ensemble de projet de normes ESRS - EFRAG

27 Loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature: [Loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#) 28

Loi n° 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat (en français)

\*pour tous les fonds gérés par Mirova, sauf exception sur certains fonds dédiés et fonds délégués par des sociétés de gestion externes au Groupe BPCE

# Gestion des risques et politique d'exclusion

La nature peut être considérée comme un actif tout comme le capital produit (routes, bâtiments) et le capital humain (santé, connaissances). Elle représente pourtant de toute évidence beaucoup plus qu'un bien purement économique, et nombreux sont ceux qui reconnaissent son existence même et sa valeur intrinsèque. Selon le [rapport de Dasgupta](#), la biodiversité permet à la nature d'être productive, résiliente et adaptable. L'actuelle demande envers la nature dépasse pourtant largement sa capacité d'approvisionnement : environ 1,6 planètes sont actuellement requises,<sup>29</sup> et le stock de capital naturel par personne a reculé de 40 % au cours des 30 dernières années. Cela nuit à la capacité de la nature à soutenir les services écosystémiques sur le long terme<sup>30</sup>. 14 des 18 principaux services écosystémiques fournis par la nature sont d'ores et déjà en train de décliner<sup>31</sup>. La croissance économique et le développement durables nécessitent de suivre une autre trajectoire où l'engagement de la société auprès de la nature est non seulement durable, mais améliore aussi le bien-être collectif et celui de nos descendants. La nature a besoin de prise de décisions économiques et financières, en mesurant la richesse en considérant l'ensemble des actifs dont les actifs naturels, intégrant donc une « richesse inclusive » qui offre une mesure cohérente tenant compte du bien-être des générations futures.

Le déclin de la biodiversité est une problématique de développement, qui tient compte de la dépendance des économies au capital naturel. Plus de la moitié du PIB mondial soit environ 44 000 milliards de dollars dépendent de services écosystémiques et sont donc actuellement exposés à des risques en raison de la perte de biodiversité<sup>32</sup>. Dans un scénario de statu quo, certains écosystèmes pourraient entièrement s'effondrer, au détriment des systèmes socioéconomiques humains.

Selon les résultats des modèles économiques, l'effondrement de seulement trois services écosystémiques - pollinisation, approvisionnement en bois et en poissons - coûterait 2,3 % du PIB mondial d'ici à 2030. Les pays à plus faible revenu seraient les plus touchés, avec 9,7 % de perte de PIB en Afrique sub-saharienne et 6,5 % de perte en Asie du Sud du fait de la dépendance des économies aux cultures à pollinisation et de la dépendance de l'Afrique aux produits forestiers. Plus important encore, aucun secteur de l'économie ne serait épargné car les activités non extractives reculeraient de 8 %, soulignant l'importance de la prise en compte du risque lié à la biodiversité dans tout investissement<sup>33</sup>.

Ces facteurs aggravent les risques pour les entreprises, les institutions financières et la société dans son ensemble. Ces risques ont été catégorisés en (i) risques physiques incluant les risques physiques graves (c.-à-d. zoonoses) et chroniques (c.-à-d. disparition de pollinisateurs) pesant sur les actifs et les processus de production, (ii) risques liés à la transition, incluant les risques politiques et juridiques (c.-à-d. litiges relatifs aux PFAS<sup>34</sup>), les risques de marché (c.-à-d. goût des clients pour les aliments végétaux), risques technologiques (c.-à-d. technologies de recyclage) et risques pour la réputation (c.-à-d. pollutions des rivières), et (iii) risques systémiques couvrant les risques d'effondrement des écosystèmes (c.-à-d. perte d'approvisionnement en poissons), risques cumulés (c.-à-d. exposition du portefeuille financier à plusieurs risques naturels) et risques de contagion (c.-à-d. effondrement d'un secteur qui se propage au reste de l'économie)<sup>35</sup>.

“ Dans la mesure où les effets combinés du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la perception sociale amplifient les risques systémiques pour nos systèmes sociaux et économiques, Mirova considère le climat, la biodiversité et les sociétés humaines comme des systèmes couplés. ”

29 Jour du dépassement, [Jours du dépassement par pays 2023 - Jour du dépassement](#)

30 L'économie de la biodiversité, 2021, Partha Dasgupta

31 Rapport d'évaluation mondiale, 2019, IPBES

32 The Future of Nature and Business, 2020, WEF et AlphaBeta

33 The Economic Case for Nature, 2021, Banque mondiale

34 Substances per- et polyfluoroalkylées

35 Registres du TNFD des risques et opportunités liés à la nature, 2022, TNFD. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : [22-23032\\_TNFD\\_Risk-and-Opportunity-Registers\\_v2.pdf](#)

Ces risques sont amplifiés par l'interaction de la perte de biodiversité avec le changement climatique et les perceptions sociales. Le secteur laitier en est un exemple type. Dans le domaine de la production laitière, les risques physiques peuvent résulter de l'effet combiné de la moindre diversité génétique qui facilite la propagation d'agents pathogènes, et du changement climatique qui vient modifier les tendances météorologiques, augmentant la probabilité de vagues de chaleur et de stress hydrique, limitant encore plus la résistance du bétail aux agents pathogènes dans le cadre de l'agriculture intensive et entraînant des abattages avec une hausse des coûts pour les producteurs laitiers. Les risques liés à la transition découlent en revanche de l'évolution des goûts des consommateurs en faveur de boissons végétales par souci du bien-être animal, faisant encore baisser le chiffre d'affaires de ces mêmes acteurs, au risque de créer des risques systémiques pour les investisseurs. Pour illustrer cela, citons la période 2012-2017 durant laquelle la consommation de boissons végétales a progressé de 36 % aux États-Unis, tandis que les ventes de produits laitiers ont chuté de 12 %. La réglementation accentue encore plus le risque combiné lié à la transition dans la mesure où la décision des gouvernements de mettre un terme à la déforestation pour atteindre la neutralité carbone et de réserver 30 % des terres à des fins de conservation de la biodiversité réduit les possibilités de compensation des émissions de carbone et d'atteinte à la biodiversité pour ces entreprises. Ce phénomène devrait encourager un comportement positif envers l'évitement et la réduction des impacts négatifs au lieu d'une compensation. Comme les effets combinés du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la perception sociale amplifient les risques systémiques pour nos systèmes sociaux et économiques, Mirova traite le climat, la biodiversité et les sociétés humaines comme des systèmes interdépendants.

**Mirova est en train de déployer un cadre complet visant à atténuer les risques liés à la biodiversité.** Un filtrage préliminaire s'appuie sur plusieurs bases de données, comme par exemple Chemscore et Forest500.

**Mirova dialogue de façon individuelle et collaborative avec des entreprises des secteurs les plus importants.** En 2022, les priorités d'engagement de Mirova en matière de biodiversité prévoyaient de demander d'accomplir cinq actions définies par le SBTN pour devenir une entreprise positive pour la nature : Évaluer et identifier les impacts les plus importants sur la biodiversité et les dépendances à l'égard de la nature ainsi que leur situation sur la chaîne de valeur, au moins pour les secteurs dont les enjeux sont élevés. Interpréter et hiérarchiser différents domaines dans les sphères d'influence de l'entreprise où des mesures peuvent être prises.

- Mesurer, définir des objectifs pour atténuer les risques liés à la biodiversité et divulguer ces objectifs, méthodologies et bases de référence. Agir en a) s'engageant à éviter la déforestation ou la destruction de tout habitat naturel, promouvoir la conversion des habitats entièrement naturels et la conversion des zones à haute valeur de conservation ; b) maximisant la part moyenne par produit des approvisionnements issus de sources durables avec une vérification effectué par des tiers et labels indépendants selon le cas ; c) élargissant les mesures d'économie circulaire comme l'éco-conception, la divulgation des indicateurs de circularité incluant le contenu recyclé dans les produits, et en mettant au point des initiatives de reprise. Engagement collaboratif axé sur des secteurs prioritaires comme les aliments et les boissons par le biais du [FAIRR Sustainable Protein Hub](#), comme précisé ci-dessous.

Enfin, **Mirova exclut les activités qui nuisent le plus à la biodiversité.** Quelques activités ont globalement été identifiées comme nuisant le plus à la biodiversité car elles sont la principale cause des facteurs de pressions de l'IPBES. [Mirova a d'ores et déjà publié sa liste d'activités controversées au sujet du changement climatique](#)<sup>36</sup> et envisage de l'actualiser avec de nouvelles exclusions liées à l'utilisation et la pollution des terres, incluant notamment les matières premières agricoles liées à la déforestation, les produits chimiques et le plastique.

36 <https://www.mirova.com/fr/idees/activites-controversees>

# 2 - Concevoir des indicateurs pour mesurer l'impact



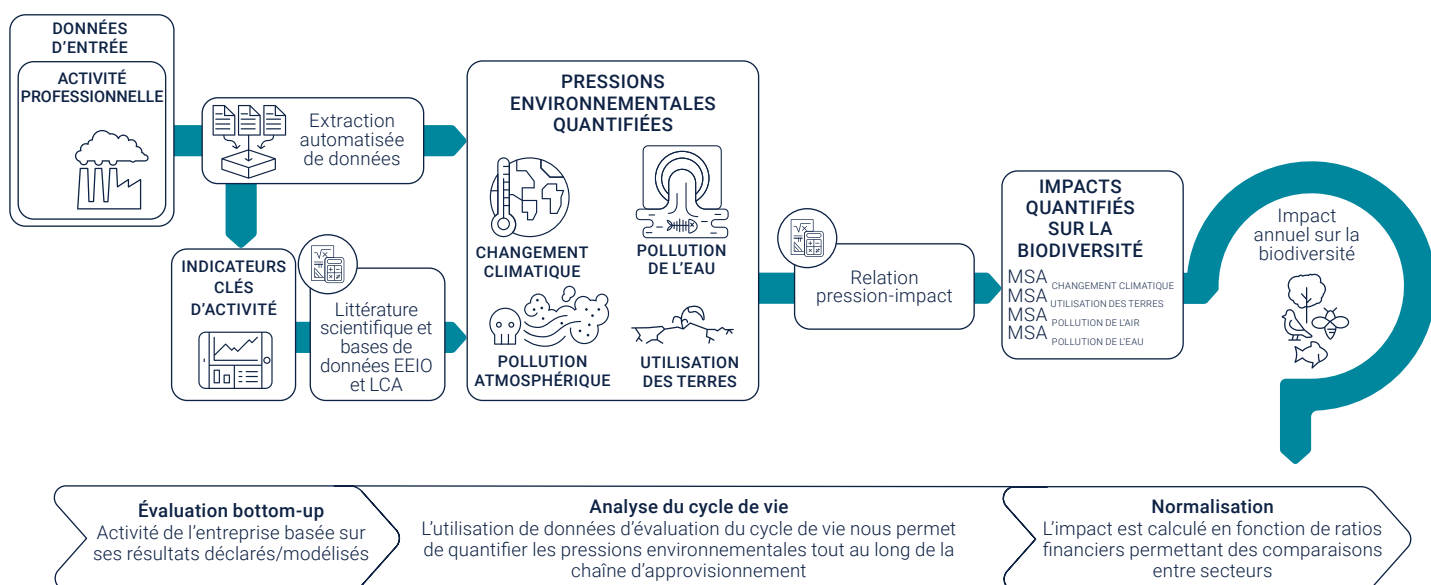
# Évaluer les impacts des sociétés cotées sur la biodiversité

Afin d'évaluer l'impact de ses portefeuilles sur la biodiversité, et compte tenu du manque de données existantes, Mirova a cherché à encourager le marché des fournisseurs de données. En cohérence avec notre désir de créer un outil standardisé utilisable par l'ensemble des institutions financières, Mirova s'est uni à AXA IM, BNPP AM et Sycomore AM pour lancer un appel à manifestation d'intérêt début 2020. Suite à ce processus, [les partenaires ont sélectionné un consortium formé par Iceberg Data Lab et I Care & Consult.](#)

Avec nos partenaires, nous avons développé la Corporate Biodiversity Footprint, mesure quantifiant l'impact sur la biodiversité des entreprises à travers leurs activités. L'outil permet aux investisseurs d'intégrer une empreinte quantitative cumulée de leurs impacts sur la biodiversité dans leurs évaluations des risques et de la qualité en lien avec les considérations ESG

Cette empreinte sur la biodiversité est définie par le MSA.km<sup>2</sup>, ou abondance moyenne des espèces par kilomètre carré, qui évalue l'empreinte de nos investissements cotés sur la biodiversité compte tenu de l'impact du cycle de vie des produits des entreprises sur les cinq pressions anthropiques définies par l'IPBES. Trois de ces cinq pressions sont déjà presque entièrement modélisées : réaffectation des sols, changement climatique et pollution. La construction de cette méthodologie est en cours et devrait au final couvrir l'exploitation directe et les espèces invasives, ainsi que l'impact sur les espèces marines et de rivière.

## ILLUSTRATION GLOBALE DE LA MÉTHODOLOGIE CORPORATE CARBONE FOOTPRINT

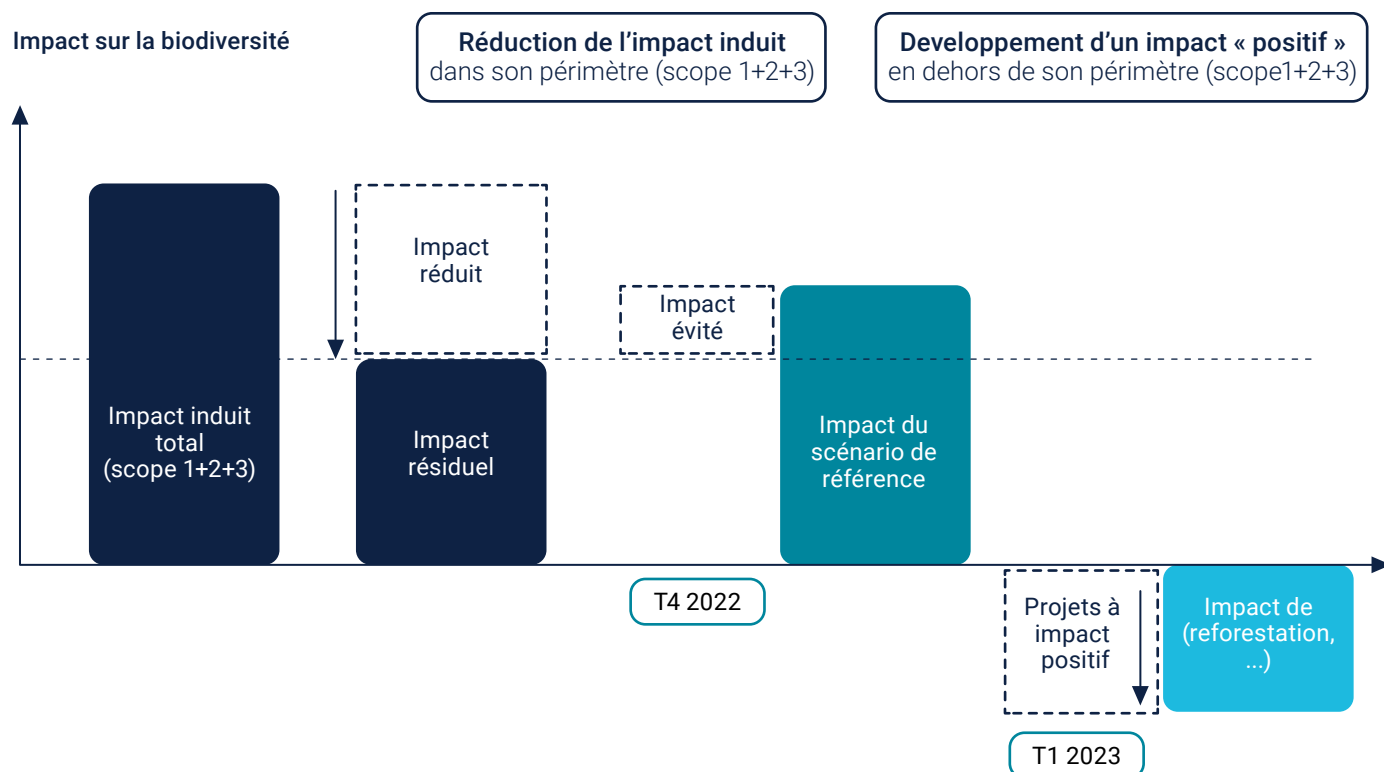


Source: Iceberg Data Lab



La méthodologie d'évaluation de l'impact positif est conçue en faisant la distinction entre impact réduit, impact évité et écosystèmes restaurés, comme l'illustre le schéma ci-dessous.

## INDICATEURS D'IMPACT POSITIF AU SEIN DE LA MÉTHODOLOGIE CBF

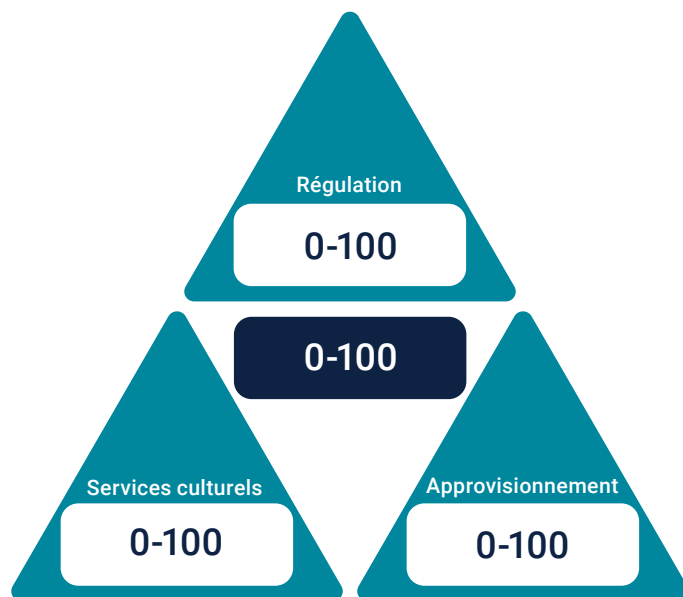


Source: Iceberg Data Lab

Enfin, la méthodologie CBF fournira un score de dépendance qui englobera les services de régulation, la fourniture de services (approvisionnement) par la nature et les services écosystémiques culturels selon un score compris entre 0 et 100. Les scores de dépendance reposeront sur les expositions sectorielles et géographiques des entreprises.

Les indicateurs quantitatifs nous permettront de communiquer des informations sur l'impact de la stratégie de chaque investissement sur la nature, et aideront à orienter les décisions d'investissement en assurant la comparabilité des impacts et des dépendances des entreprises dans différents secteurs et zones géographiques.

## SCORE DE DÉPENDANCE DE LA MÉTHODOLOGIE CBF



Source: Iceberg Data Lab

# Un éventail d'outils potentiels pour surveiller les impacts sur les investissements non cotés

Pour les investissements non cotés, la sélection des outils et indicateurs appropriés pour suivre les impacts variera en fonction de l'activité du projet ou de l'entreprise financée par Mirova. Lorsque nous nous attendons à ce qu'un investissement profite fortement aux écosystèmes, nous pouvons choisir de nous appuyer par exemple sur les domaines bénéficiant de la mise en œuvre d'activités positives pour la nature (par ex. conservation, restauration, meilleures pratiques agricoles, etc.). En fonction des caractéristiques du projet et des écosystèmes, des indicateurs complémentaires peuvent être utilisés : quand une activité de conservation a lieu dans des zones riches en biodiversité lorsque des espèces menacées sont susceptibles d'être présentes :

- L'utilisation de la méthodologie **STAR** (Species Threat Abatement and Recovery) peut aider à évaluer l'exposition à ce thème, et le potentiel d'impact positif, par exemple.

- Pour les investissements dans l'utilisation durable des terres productives (comme la sylviculture, l'agroforesterie ou l'agriculture durables), Mirova travaille depuis quelques années sur la surveillance de trois indicateurs de mesure<sup>37</sup> définis par la **CNULCD** et associés à l'objectif de développement durable (ODD) 15.3 qui vise à parvenir à un monde neutre en matière de dégradation des terres, en utilisant la géolocalisation, afin de garantir que les activités mises en œuvre induisent une tendance positive pour au moins l'un des trois indicateurs, sans en dégrader aucun.



37 Couvert végétal et changement du couvert végétal, productivité des terres, carbone organique des sols

# 3 - Renforcer nos engagements envers nos parties prenantes et favoriser la collaboration entre les secteurs public et privé



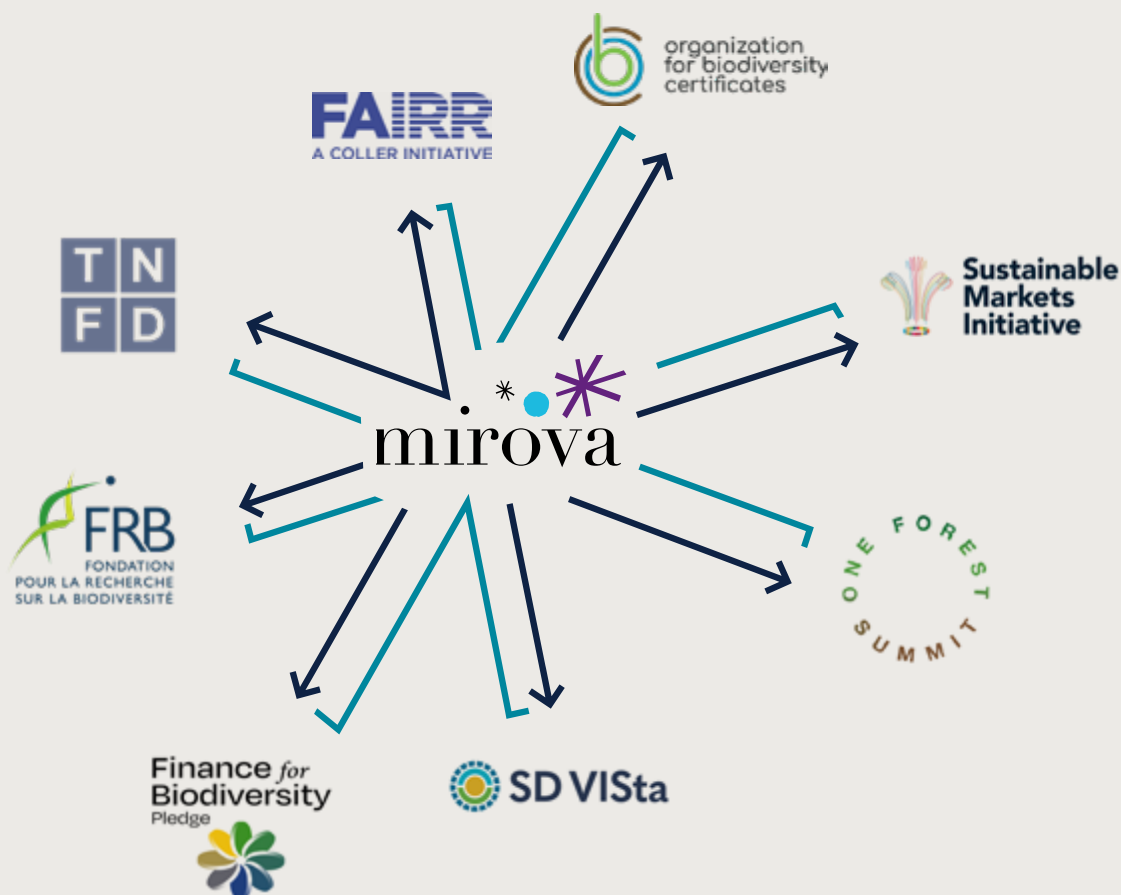
Le déploiement de mesures requises pour atteindre une perte nette nulle de biodiversité d'ici à 2030 et vivre en harmonie avec la nature d'ici à 2050 exigera un engagement de l'ensemble des acteurs économiques pour réaliser une transition d'ampleur inédite. Les risques ont été identifiés : la violation des frontières planétaires peut faire basculer l'humanité en terrain très instable où l'environnement propice à la vie qui a prévalu depuis le néolithique pourrait être mis à l'épreuve. Si le Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier (NGFS) avertit que les impacts économiques sont difficiles à évaluer en raison du caractère non linéaire des réactions de la nature dans ce contexte<sup>38</sup>, les récents modèles couplant l'économie et la nature et faisant l'hypothèse d'un effondrement de trois grands services écosystémiques prévoient une perte de PIB de 2 700 milliards de dollars d'ici à 2030, soit l'équivalent d'une croissance annuelle du PIB de -10 % jusqu'à cette date<sup>39</sup>. En revanche, le fait de mobiliser un total de 4 100 milliards de dollars jusqu'à 2030 pour la nature limiterait la courbe d'érosion et contribuerait à créer des établissements humains durables<sup>40</sup>.

La mobilisation de tels financements nécessite que l'ensemble de la communauté financière participe à la réorientation des flux financiers mondiaux d'activités

préjudiciables vers des activités induisant un résultat positif pour la nature. Cela exige d'abord de convenir des indicateurs pertinents à divulguer par les entreprises de sorte que les investisseurs puissent prendre des décisions d'investissements éclairées compte tenu des impacts de leurs actifs sur la biodiversité. Deuxièmement, le partage de connaissances est indispensable parmi les investisseurs afin de créer une base commune pour l'évaluation des impacts sur la biodiversité, des actifs positifs et des crédits biodiversité. Troisièmement, le dialogue avec les entreprises dans les secteurs prioritaires soutiendra l'évolution stratégique vers des assortiments de produits et des processus qui réduisent les risques et augmentent les impacts positifs.

**En tant que société de gestion d'actifs engagée et à mission, Mirova participe à diverses initiatives, en complétant les travaux du TNFD, qui visent à développer des outils, cadres, politiques et lignes directrices afin d'accompagner la transition de notre économie vers un modèle plus durable.** La contribution à ce processus où les acteurs publics et privés collaborent pour développer des outils visant à promouvoir la conservation de la nature est l'un des piliers essentiels de notre feuille de route biodiversité.

## NOTRE ENGAGEMENT DANS LES INITIATIVES DU MARCHÉ



38 Banques centrales et supervision dans la biosphère : un plan d'action pour la perte de biodiversité, le risque financier et la stabilité du système, 2022, NGFS

39 The Economic case for nature ; 2021, Banque mondiale

40 « Situation des financements pour la nature : tripler les investissements dans les solutions fondées sur la nature d'ici à 2030 », 2021, PNUE-IF

# TNFD : définir les bonnes données pour orienter les décisions d'investissement en faveur de la nature

Le TNFD est une initiative internationale qui vise à élaborer un cadre permettant aux entreprises de faire état des risques liés à la nature, dont l'objectif déclaré est de contribuer à réorienter les flux financiers vers celles dont l'impact est le plus positif. Il contribuera ainsi à la réalisation du Cadre mondial pour la biodiversité de l'après 2020 de la Convention sur la diversité biologique (CDB) qui vise à remettre la nature sur la voie du rétablissement d'ici à 2030.

Contrairement aux rapports climatiques qui présentent des mesures et des informations sur les émissions de CO<sub>2</sub>, il n'existe pas de consensus sur les éléments à prendre en compte dans les indicateurs de biodiversité et sur leur méthode de mesure. Si la dégradation de la nature constitue un risque majeur pour les entreprises, le cadre du TNFD vise à permettre à celles-ci et aux institutions financières d'intégrer la nature dans leurs décisions.

Après avoir lancé une deuxième version bêta du cadre en juin 2022, il a publié une [troisième version en novembre 2022](#). Le groupe de travail se trouve désormais à la moitié de sa phase de conception de deux ans du cadre TNFD. Alors qu'il continue d'élaborer le cadre avec l'aide et la contribution d'un large éventail de partenaires des savoirs et parties prenantes, le groupe de travail vise à :

- s'aligner sur le reporting de référence mondial émergent en cours de développement ;
- convenir aux exigences réglementaires dans toutes les juridictions ;
- encourager les entreprises et institutions financières à commencer au plus tôt à divulguer des informations sur les dépendances, les impacts, les risques et les opportunités liés à la nature ;
- donner une trajectoire structurée pour renforcer l'ambition de divulgation d'informations au fil du temps, en reconnaissant que ce sujet est nouveau pour de nombreuses organisations.

L'itération v0.3 du cadre bêta du TNFD comporte une annexe sur le projet de document d'orientation à l'intention des institutions financières, ainsi qu'un projet de documentation d'orientation sur les objectifs fondés sur la science pour la nature, un document de travail sur l'approche du TNFD à l'égard de l'analyse de scénario et

un document de travail sur les dimensions sociétales du risque lié à la nature. Il convient de noter que le cadre bêta est conçu pour s'aligner sur la base de référence mondiale applicable aux normes de durabilité grâce à un dialogue constant avec les autorités de réglementation du monde entier, comme l'International Sustainability Standards Board (ISSB)<sup>41</sup>, le Sustainability Accounting Standards Board (SASB)<sup>42</sup> et le groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD)<sup>43</sup>.

**Mirova soutient activement les initiatives du TNFD en canalisant les points de vue des investisseurs axés sur l'impact. Il regroupe plus généralement les perspectives des institutions financières sur les données les plus pertinentes relatives à l'impact sur la biodiversité que les entreprises devraient divulguer pour aider les investisseurs à sélectionner celles dont l'activité génère le résultat le plus positif.**

Le TNFD a réparti les tâches entre ses 40 membres selon plusieurs groupes de travail. Conformément à sa philosophie, Mirova participe à deux groupes. Le premier vise à évaluer les cadres de reporting existants, encourageant la portabilité et la compatibilité des recommandations du TNFD en matière de divulgation, tout en étayant le développement d'indicateurs et d'orientations sur la biodiversité afin de stimuler leur plus large adoption possible. Le second est un groupe sectoriel dédié aux publications d'informations spécifiques au secteur financier. Son principal objet est d'établir une liste des indicateurs de mesure les plus pertinents que les banques, les gestionnaires d'actifs et les assureurs peuvent utiliser afin d'évaluer leurs propres impacts sur la biodiversité et divulguer les informations relatives à leur empreinte associée.

**Mirova participe également son avis sur le cadre bêta du TNFD en participant à un projet pilote lancé par ses fournisseurs de données sur la biodiversité Iceberg Data Lab et I Care and Consult sur la pertinence de l'indicateur MSA.km<sup>2</sup> pour le reporting des institutions financières ; d'autres retours du marché seront consolidés par le secrétariat du TNFD au cours du premier trimestre de 2023 et soutiendront la conception et l'élaboration futures des recommandations de la TNFD dont la publication est prévue en septembre 2023.**



41 « Document publiés », 2021, IFRS-ISSB. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : [IFRS - Reporting sur la durabilité](#)

42 Normes du SASB et autres cadres de reporting ESG 2023, SASB. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : [Normes SASB et autres cadres de reporting ESG - SASB](#)

43 Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat, 2021, TCFD. Cliquez ici pour en savoir plus : [Recommandations | Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat \(fsb-tcfd.org\)](#)

# Contribuer aux lignes directrices à l'intention des institutions financières

Mirova participe également à la mobilisation de la communauté financière sur la biodiversité. Avec 111 autres participants – investisseurs européens pour la plupart – nous avons soutenu l'appel à l'engagement des dirigeants mondiaux pendant la COP15 pour convenir de mesures efficaces afin d'inverser la perte de nature pendant cette décennie, en vue d'assurer la résilience des écosystèmes et de contribuer à la protection et à la restauration de la biodiversité et des écosystèmes grâce à des activités de financement et des investissements. Le Cadre mondial pour la biodiversité offre une plateforme qui facilite la collaboration et le partage de connaissances, l'engagement collaboratif auprès des entreprises, le soutien à l'évaluation d'impacts et la fixation d'objectifs pour concrétiser le principal engagement des participants au Pacte à divulguer publiquement les impacts.

**Au sein de cette communauté, Mirova a participé à l'élaboration de deux guides aidant les décisionnaires des institutions financières à intégrer la biodiversité dans la prise de décisions d'investissement et les politiques de gestion des risques du secteur financier en garantissant l'alignement sur le cadre du TNFD et le respect de réglementation de l'UE en matière de finance durable.**

Le premier donne une vision complète des sept outils de mesure de la biodiversité actuellement utilisés par les institutions financières. Il présente les outils susceptibles d'être les plus adaptés aux domaines d'intervention

spécifiques, applications professionnelles et catégories d'actifs, et montre les points forts et les faiblesses de chacun. Le Guide détaille aussi les exigences en données et ressources pour chaque outil et donne des éclairages sur les champs d'application et facteurs de pression couverts.

Le second, publié lors de la COP15 en décembre 2022, répond aux actuels défis auxquels les institutions financières sont confrontées : si le thème de la biodiversité semble difficile à traiter, il est urgent de hiérarchiser les actions à accomplir pour régler les problématiques les plus importantes tout en évitant des effets secondaires préjudiciables, et de réduire la charge administrative en intégrant les actions aux processus internes existants. Ce guide traite ces deux points en suggérant un processus simple par étapes pour intégrer de manière opérationnelle la biodiversité au sein des processus existants : cela inclut une description de la première approche d'identification des secteurs ayant le plus d'impact dans les portefeuilles, une aide à la sélection des ensembles et fournisseurs de données pertinents adaptés aux classes d'actifs de l'institution, des conseils sur l'élaboration d'une politique d'investissement, et la manière d'intégrer l'évaluation des risques au sein des cadres de gestion des risques climatiques existants, et la publication de données pertinentes.



ACT NOW! The why and how of biodiversity integration by financial institutions



Guide on biodiversity measurement approaches

# Engagement collaboratif sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire

■ En tant qu'investisseur responsable à long terme investissant dans des actions cotées, et en cohérence avec ses principes de gouvernance, **Mirova s'appuie sur l'engagement collaboratif pour encourager les entreprises des secteurs les plus importants à accélérer la transition vers le déploiement de processus et le développement de produits qui atténuent les impacts négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et améliorent l'impact positif sur la base de la réduction des pressions citées par l'IPBES d'une activité par rapport à un point de référence.** La production de protéines animales s'avère particulièrement pertinente car aucune autre activité n'exerce une pression plus élevée sur la biodiversité que l'élevage de bétail en raison de l'utilisation des terres. À cet égard, [la plateforme sur les protéines durables FAIRR](#) revêt une certaine utilité pour les investisseurs et :

- lance des campagnes d'engagement collaboratif

dédiées sur des sujets spécifiques au secteur comme l'augmentation de la part des produits à base de protéines végétales et la gestion circulaire du fumier ;

- aide les entreprises à atténuer leurs risques grâce à des outils comme l'outil d'impact climatique permettant l'auto-évaluation de la vulnérabilité aux risques climatiques et encourageant des mesures d'amélioration de la résilience, avec des avantages complémentaires pour la biodiversité ;
- dresse la liste des données à divulguer pertinentes sur les protéines végétales et donne une évaluation de l'impact positif à l'appui d'un indice de référence ;
- appelle les organismes internationaux comme l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à donner aux entreprises des indications sur la fixation d'objectifs grâce à l'élaboration d'un scénario d'utilisation des terres compatible avec des scénarios de neutralité carbone.

## Contribuer au développement de certificats de biodiversité

Parmi les trois façons les plus efficaces de protéger la biodiversité figure le fait d'inciter des propriétaires forestiers à ne pas changer l'affectation des terres en leur versant des paiements dédiés. Les projets de restauration des terres présentent aussi des opportunités d'amélioration de l'état de la biodiversité. Si l'accent a été mis sur l'activation du paiement du carbone des forêts par le biais de crédits, les écosystèmes fournissent aussi tout un éventail de services écosystémiques qui sont sous-évalués, comme les services de régulation et de support, et pourraient générer de nouveaux paiements en contrepartie des services écosystémiques.

En revanche, les entreprises fixent de plus en plus d'objectifs sur la perte de biodiversité nette nulle exigeant l'intégration des impacts dans les chaînes d'approvisionnement - pour les entreprises qui utilisent beaucoup de matières premières - et la compensation pour d'autres. Les entreprises ont désormais l'opportunité d'honorer leurs engagements en faveur de la biodiversité en achetant des certificats de biodiversité qui seront émis par des promoteurs de projets de conservation et de restauration des terres.

Pourtant, des défis méthodologiques apparaissent en raison des divergences de pratiques de mesure entre les promoteurs de projets s'appuyant sur des outils de comptage des espèces menacées avec géolocalisation, et l'utilisation par les entreprises de mesures d'abondance en lien avec les potentiels impacts sur la biodiversité tout au long du cycle de vie des produits.

**Mirova a rejoint l'Organization for Biodiversity Certificates (OBC), un consortium d'entreprises et d'institutions financières qui reconnaît la nécessité de stimuler les initiatives de restauration et de conservation du secteur privé.** Le développement en cours d'un mécanisme de certificats de biodiversité vise à construire un système universel plus global, utilisable en tous lieux, en enrichissant les mesures d'abondance avec des données de terrain sur l'habitat.

Le consortium est en train de construire une méthodologie permettant la surveillance, le reporting et la vérification sur le terrain des améliorations de la nature permettant de générer des incitations financières grâce à la monétisation de certificats à négocier entre les participants au consortium. L'utilisation de « certificats » au lieu de « crédits » a trait aux spécificités de la biodiversité soulignant le caractère non substituable des espèces par rapport aux gaz à effet de serre.

L'OBC s'appuiera sur les principaux enseignements tirés de l'actuel marché de l'élimination du carbone en évitant les écueils qui ont frappé le marché volontaire du carbone comme le double comptage des engagements climatiques publics et privés, les fuites de carbone dues au manque de vérification à long terme, et les mauvaises pratiques comptables entraînant une confusion entre émissions évitées et élimination du carbone.

**Mirova portera attention à la mise en œuvre de la hiérarchie des impacts positifs en plaçant l'impact évité et**

**l'impact réduit avant la restauration**, sinon certaines entreprises qui ont un impact préjudiciable sur la biodiversité au niveau du cycle de vie des produits risquent d'utiliser ces certificats pour compenser des impacts évitables ou tirer des revenus de projets de restauration peu significatifs dans leurs domaines d'activité.

Compte tenu de ces éléments, les certificats de biodiversité visent à générer trois avantages en promouvant de nouveaux modèles économiques pour les agriculteurs et les propriétaires forestiers, améliorant ainsi leurs moyens de subsistance et les incitant davantage à ne pas couper d'arbres. Pour les entreprises, ce mécanisme soutiendrait la crédibilité de leurs trajectoires de biodiversité. Pour Mirova et ses homologues, il renforcerait l'attractivité et la rentabilité des investissements dans des projets qui améliorent la biodiversité.

Cherchant systématiquement à avoir un impact significatif sur la biodiversité, Mirova envisage de générer des revenus pour les activités bénéfiques à la biodiversité en investissant dans des solutions fondées sur la nature comme l'agriculture durable et la reforestation, qui bénéficient aujourd'hui uniquement des crédits carbone, et dans des actions cotées par le biais d'une stratégie dédiée qui inclurait des entreprises engagées en faveur de l'atténuation des impacts inévitables en achetant lesdits certificats.

## Plaider en faveur d'un cadre et d'une certification standard pour la nature

Aux côtés de grandes ONG militant pour la conservation et d'experts en biodiversité engagés à combler l'écart de financement pour la biodiversité, Mirova a rejoint le [SD VISta Nature Framework Advisory Group \(AG\) lancé en novembre 2022 par VERRA](#), qui vise à guider l'élaboration d'un cadre qui présentera les principales composantes d'une méthodologie scientifiquement solide, pragmatique et évolutive. L'AG soutiendra aussi la conception d'une méthodologie pour la biodiversité afin d'assurer la quantification, l'évaluation et la vérification indépendantes des bienfaits pour la biodiversité dans la réalité et la certification d'investissements positifs pour la nature.

Le cadre et la méthodologie seront élaborés dans le cadre du programme Sustainable Development Verified Impact Standard (SD VISta) de Verra et orienteront les investissements bien nécessaires vers des efforts de qualité positifs pour la nature, comme le font d'autres cadres et initiatives liés à la nature comme le TNFD et le SBTN.

## Approfondir nos connaissances sur les liens entre énergies renouvelables et biodiversité

Dans le contexte du mécanisme d'impact élaboré par l'unité Energy Transition Infrastructure et afin d'élargir les impacts positifs de ses activités au-delà des stratégies d'investissement, Mirova a signé un partenariat de trois ans avec la [Fondation française pour la recherche sur la biodiversité \(FRB\)](#), un grand organisme de recherche sur la biodiversité<sup>44</sup>. Ce partenariat vise principalement à approfondir les connaissances et améliorer la compréhension des liens entre énergies renouvelables et biodiversité, afin de soutenir et garantir le développement responsable de projets d'énergies renouvelables ne nuisant pas à la biodiversité, portant à la fois sur des technologies matures et d'autres plus récentes comme l'énergie éolienne offshore.

<sup>44</sup> La FRB en action, 2023, FRB. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : [Les programmes et projets à la FRB - Fondation pour la recherche sur la biodiversité \(fondationbiodiversite.fr\)](#)





# Une initiative pour accroître les investissements dans le capital naturel

La **Natural Capital Investment Alliance (NCIA)** a été formée en reconnaissance de la nécessité de mobiliser des investissements dans des opportunités économiques fondées sur la nature. Elle a été lancée en 2021 lors du **One Planet Summit par Sa Majesté le roi Charles** dans le cadre de sa Sustainable Markets Initiative, avec Climate Asset Management, Lombard Odier et Mirova comme membres fondateurs, comme moyen de concrétiser les ambitions de Terra Carta. Lors de la COP26, la NCIA a annoncé un engagement visant à mobiliser au moins 10 milliards de dollars à investir dans des actifs de capital naturel en 2022, avec l'ambition d'augmenter cet investissement au cours des prochaines années.

La NCIA vise à attirer des membres de la communauté financière pour favoriser le passage à l'échelle et créer des synergies entre les détenteurs d'actifs traditionnels et les gestionnaires d'actifs, sur la base des objectifs suivants :

- servir de pôle central pour les multinationales et les institutions financières qui cherchent à accroître leurs investissements dans le capital naturel, en sou-

tenir à la restauration de la biodiversité, y compris par des compensations carbone à forte intégrité ;

- partager les connaissances et compétences en investissement dans le capital naturel, sur la base de solides principes ;

- présenter et démontrer l'évolutivité des véhicules d'investissement appropriés et les diverses opportunités sur l'ensemble des classes d'actifs.

Les membres de la NCIA prévoient de lancer tout un éventail de stratégies de fonds à capital fermé (avec taille cible connue) et ouvert (sans taille cible connue). La combinaison des fonds à capital fermé divulgués et ciblés de 6,5 milliards d'USD, de l'actuelle taille des fonds à capital ouvert alignés de 900 millions de dollars, ainsi que des prévisions raisonnables cumulées pour la future taille des cinq fonds à capital ouvert prévus ou en développement et d'un fonds à capital ouvert déjà lancé, nous laisse penser que la NCIA devrait réussir à mobiliser plus de 10 milliards de dollars en faveur de thèmes liés au capital naturel d'ici à la fin de 2022.

## Contribuer à accélérer le développement d'un marché du carbone unifié avec trois co-bénéfices liés au climat, à la nature et aux aspects sociaux

Mandaté par le Président Macron et dirigé par la Global Environment Facility (GEF) & One Planet Lab, le groupe de travail de haut niveau sur les mécanismes innovants afin de répondre aux besoins de financement de la biodiversité réunit des dirigeants et des experts du monde entier, dont Philippe Zaouati, Directeur général de Mirova.

Le 1<sup>er</sup> mars 2023 à Libreville (Gabon), les parties au **One Forest Summit** – États, institutions financières publiques et privées, entreprises, organismes de certifications et autres - ont reconnu la nécessité d'accélérer le développement d'un marché du carbone unifié de haute qualité et à forte intégrité pour financer la gestion et la restauration durables des forêts tropicales, afin de réduire les émissions et d'améliorer la séquestration du carbone avec trois avantages complémentaires liés au climat, à la nature et aux aspects sociaux.

Dans leur plan d'action, les parties reconnaissent notamment la nécessité d'intégrer les besoins et le contexte spécifiques des pays HFLD en mobilisant les instruments existants et en concevant de nouveaux outils pour leur apporter un financement à impact, comme les certificats nature et les crédits carbone positifs pour la

biodiversité cités par le groupe d'experts de haut niveau de la GEF. Elles soutiennent également des mécanismes de financement mixtes et le rôle des banques de développement pour élaborer une série d'initiatives de haute qualité avec des avantages complémentaires significatifs pour la biodiversité et les communautés locales.

Un dialogue technique a été entamé dans le cadre du One Forest Lab et de toute autre initiative pertinente, dont l'initiative pour le marché du carbone du Forest and Climate Leaders' Partnership (FCLP) et le partenariat mondial proposé par le groupe de travail de haut niveau coordonné par la GEF.

**Une feuille de route pour l'établissement de marchés du carbone de haute qualité et à forte intégrité sera élaborée avant la COP28 sur le climat qui aura lieu à novembre à Dubaï.**

# Conclusion

L'année 2022 a été marquée par de nombreuses évolutions du cadre de recherche et réglementaire portant sur la nature et la biodiversité, avec un point culminant lors de la COP15 et le désormais célèbre Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal. 2023 capitalise d'ores et déjà sur cette forte dynamique avec plusieurs événements prévus tout au long de l'année, dont :

- Le **One Forest Summit** en mars, à Libreville
- La Conférence des Nations Unies sur l'eau en mars, à New York
- Le sommet des trois bassins forestiers en mai, à Brazzaville
- Le sommet pour un nouveau pacte financier mondial en juin, à Paris
- La COP28 sur le climat en novembre, à Dubaï

L'engagement de Mirova en faveur de la nature puise systématiquement sa force dans nos stratégies d'investissement directement liées au capital naturel, mais aussi dans les investissements cotés où la compréhension des impacts (négatifs et positifs) des entreprises sur la nature et la biodiversité est devenue un pilier central des choix d'investissement et des activités d'engagement et de dialogue.

Les objectifs clairs et ambitieux définis pour 2030 ont désormais besoin d'actions concrètes et du solide soutien du secteur financier pour être accomplis dans les temps.

Une feuille de route pour l'établissement de marchés du carbone de haute qualité et à forte intégrité sera préparée avant la COP28 sur le climat qui aura lieu en novembre à Dubaï, avec des étapes intermédiaires au sommet des trois bassins forestiers qui sera tenu à Brazzaville en mai 2023.

- Le Sommet pour un nouveau pacte financier mondial à Paris en juin 2023





## MENTIONS LÉGALES

Ces informations sont destinées exclusivement aux clients professionnels au sens de la directive MIF.

Cette présentation et son contenu ne constituent pas une invitation, un conseil ou une recommandation de souscrire, acquérir ou céder des parts émises ou à émettre par les fonds gérés par la société de gestion Mirova. Les services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique d'un destinataire en particulier. Mirova ne saurait être tenue pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans cette présentation et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement.

L'information contenue dans ce document est fondée sur les circonstances, intentions et orientations actuelles et peuvent être amenées à être modifiées. Bien que Mirova ait pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier que les informations contenues dans cette présentation sont issues de sources fiables, plusieurs de ces informations sont issues de sources publiques et/ou ont été fournies ou préparées par des tiers. Mirova ne porte aucune responsabilité concernant les descriptions et résumés figurant dans ce document. Mirova ne s'engage en aucune manière à garantir la validité, l'exactitude, la pérennité ou l'exhaustivité de l'information mentionnée ou induite dans ce document ou toute autre information fournie en rapport avec le fonds. Les destinataires doivent en outre noter que cette présentation contient des informations prospectives, délivrées à la date de cette présentation. Mirova ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Mirova se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment, sans préavis.

Cette présentation contient des informations prospectives qui peuvent être identifiées par l'utilisation des termes suivants : "anticiper", "croire", "pouvoir", "s'attendre à", "avoir l'intention de", "pouvoir", "planifier", "potentiel", "projet", "recherche", "devrait", "sera", "pourrait", y compris dans leur forme négative, ainsi que toute variante ou tout terme similaire. Ces informations prospectives reflètent les opinions actuelles concernant les événements et circonstances actuels et futurs et ne constituent pas une garantie par Mirova de la performance future de ses fonds. Elles sont soumises à des risques, incertitudes et hypothèses, y compris ceux liés à l'évolution des affaires, des marchés, des taux de change et d'intérêt, de la situation économique, financière, politique et financière, de l'environnement et de l'économie. d'intérêt, aux circonstances économiques, financières, politiques et juridiques ainsi qu'à tout autre risque lié à l'activité du fonds. En raison de ces nombreux risques et incertitudes, les résultats réels peuvent différer substantiellement des informations contenues dans les déclarations prospectives. Toute information financière concernant les prix, les marges ou la rentabilité est informative et sujette à des changements à tout moment et sans préavis, notamment en fonction des circonstances du marché. des circonstances du marché. Mirova ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les informations prévisionnelles, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou de toute autre raison. ou de toute autre raison.

Les informations contenues dans ce document sont la propriété de Mirova. La distribution, possession ou la remise de cette présentation dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer.

La politique de vote et d'engagement de Mirova ainsi que les codes de transparence sont disponibles sur son site Web : [www.mirova.com](http://www.mirova.com).

Document non contractuel, rédigé en avril 2023

Pour l'ensemble de ses investissements, Mirova vise à proposer des portefeuilles cohérents avec une trajectoire climatique inférieure à 2°C définie dans les accords de Paris de 2015, et affiche systématiquement l'impact carbone de ses investissements (hors gestions Solidaire et Capital naturel), calculée à partir d'une méthodologie propriétaire pouvant comporter des biais.

## INVESTISSEMENTS ESG – RISQUE ET LIMITES MÉTHODOLOGIQUES

En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif des stratégies Mirova concernées est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité et de générer des rendements durables et à long terme. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires, des modèles et des données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire Mirova à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues des émetteurs peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. En conséquence, il existe un risque que Mirova évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds. Pour plus d'informations sur nos méthodologies, veuillez consulter notre site Web Mirova : [www.mirova.com/fr/durabilite](http://www.mirova.com/fr/durabilite)



## À PROPOS DE MIROVA

Mirova est une société de gestion dédiée à l'investissement durable et un affilié de Natixis Investment Managers. Grâce à sa gestion de conviction, l'objectif de Mirova est de combiner recherche de création de valeur sur le long terme et développement durable. Pionniers dans de nombreux domaines de la finance durable, les talents de Mirova ont pour ambition de continuer à innover afin de proposer à leurs clients des solutions à fort impact environnemental et social. Mirova et ses affiliés gèrent Mirova et ses affiliés gèrent 29 milliards d'euros au 31 mars 2023. Mirova est une société à mission, labellisée B Corp\*.

*\* La référence à un label ne préjuge pas de la performance future des fonds ou de ses gérants*

### MIROVA

Société de gestion de portefeuille – Société Anonyme  
RCS Paris n°394 648 216 – Agrément AMF n°GP 02-014  
59, avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris  
Mirova est un affilié de Natixis Investment Managers.  
[Website](#) – [LinkedIn](#)

### NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Société anonyme  
RCS Paris 453 952 681  
59, avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris  
Natixis Investment Managers est une filiale de Natixis.

### MIROVA US

888 Boylston Street, Boston, MA 02199.  
Tél : 857-305-6333  
Mirova US est une filiale implantée aux États-Unis, détenue par Mirova. Mirova US et Mirova ont conclu un accord selon lequel Mirova fournit à Mirova US son expertise en matière d'investissement et de recherche. Mirova US combine sa propre expertise et celle de Mirova lorsqu'elle fournit des conseils à ses clients.

### MIROVA UK

Mirova UK Société anonyme à responsabilité limitée de droit anglais Numéro d'agrément de la société : 7740692 Autorisée et régulée par l'autorité de régulation financière anglaise (la "FCA")  
Siège social : Quality House By Agora, 5-9 Quality Court, London, England, WC2A 1HP  
Les services de Mirova UK sont réservés exclusivement aux clients professionnels et aux contreparties éligibles. Ils ne sont pas disponibles aux clients non professionnels. Mirova UK est un affilié de Mirova.

### MIROVA SUNFUNDER

Mirova SunFunder, Inc. est une entreprise enregistrée au Delaware  
Numéro de dossier de l'État : 5125699  
Siège social : 2810 N Church Street, Wilmington - Delaware - 19802 USA  
Mirova SunFunder Inc. est une filiale de Mirova US Holdings LLC, détenue à 100 % par Mirova.



## NOTES ADDITIONNELLES

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information aux prestataires de services d'investissement ou aux autres Clients Professionnels ou Investisseurs Qualifiés et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Le présent document ne peut pas être utilisé auprès des clients non-professionnels. Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d'investissement de s'assurer que l'offre ou la vente de titres de fonds d'investissement ou de services d'investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable.

Pour obtenir un résumé des droits des investisseurs dans la langue officielle de votre juridiction, veuillez consulter la section de documentation légale du site web ([im.natixis.com/intl/intl-fund-documents](http://im.natixis.com/intl/intl-fund-documents))

En France: Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

Au Luxembourg: Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A. – Société de gestion luxembourgeoise agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, société anonyme immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B115843. 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

En Belgique: Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A., Belgian Branch, Gare Maritime, Rue Picard 7, Bte 100, 1000 Bruxelles, Belgique

En Suisse Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son bureau de représentation à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zürich.

Les entités susmentionnées sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays.

Bien que Natixis Investment Managers considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, y compris celles des tierces parties, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations.

La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé(s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie.

Tous les montants indiqués sont exprimés en USD, sauf indication contraire.

Natixis investment managers peut décider de cesser la commercialisation de ce fonds conformément à la législation applicable